

## CONSOMMATION

### Trop de pesticides dans son mélange de légumes : l'Aisne et l'Oise concernées par le rappel de Leclerc

Un mélange de légumes pour de la soupe aux choux ne doit plus être consommé. Commercialisé sous la marque « Cœur de jardin » vendue dans les magasins Leclerc, le produit dépasse la limite maximale de résidus de pesticides (LMR). Il a été mesuré 1,4 dimethylnaphtalène -

fludioxonil - prothioconazole desthio - bixafen) précise le site Rappel conso.



Ce mélange de légumes a été commercialisé entre le 11 et le 26 janvier 2024. Seize départements sont concernés par ce rappel dont deux dans les Hauts-de-France : l'Aisne et l'Oise. Les lots concernés portent les numéros suivants : 46511, 46520, 46568, 46571, 46612, 46614, 46684, 46687, 46743, 74742, 46800, 46799,

46853, 46854, 46906, 46907, 46995, 46994, 47027, 47037, 47082, 47081, 47126.

Il est impératif de ne plus le consommer. Les personnes concernées peuvent ramener le produit dans le point de vente où il a été acheté jusqu'au mardi 6 février ou le détruire. La société Apiha SAS Les jardins d'Aquitaine répond également aux interrogations des consommateurs par téléphone. Elle est joignable au 05 53 98 36 36.

*Communiqué 3.2.2024*